



**TERMES DE RÉFÉRENCE DE LA
REVUE SECTORIELLE DE LA
PROTECTION SOCIALE**

2015

Juin 2015

I. Contexte et justification

La Revue sectorielle de la Protection Sociale constitue un cadre de coordination et de partage entre les sectoriels dans le but d'apprécier la performance du secteur ainsi que la question de son financement. Elle est aussi un outil de prise de décisions par rapport aux programmes et activités en Protection Sociale au Sénégal conformément à la stratégie de l'Etat dans ce domaine.

Le lancement du processus de la revue sectorielle de la Protection Sociale en 2015 répond aux recommandations de la Revue Annuelle Conjointe (RAC) de 2014 et aussi aux recommandations du Conseil Présidentiel de 7 avril 2015, d'ériger la protection sociale en secteur et d'institutionnaliser un mécanisme de revue multisectorielle, coordonné par la DGPSN, au même titre que les autres secteurs sociaux inscrits dans l'Axe II du Plan Senegal Emergent sur le Capital Humain, la Protection Sociale et le Développement Durable. La revue sectorielle va contribuer à assurer une meilleure performance, une programmation budgétaire pour le secteur et un niveau de financement des programmes en adéquation avec les besoins du secteur.

Dans le passé, la revue sectorielle de la Protection Sociale faisait partie intégrante de la Revue Annuelle Conjointe des secteurs sociaux sous l'Axe II, mais n'a jamais été l'objet d'une revue du secteur proprement-dite. La revue sectorielle va permettre aux Ministères, Agences et structures actives dans le domaine d'échanger, de débattre sur les problématiques et de prioriser les actions en Protection Sociale pour l'année en cours.

Le contexte actuel d'actualisation de la Stratégie Nationale de Protection Sociale 2005-2015 est marqué par plusieurs autres réformes en cours : la réforme de la décentralisation sous l'Acte III, la réforme de la gouvernance économique, la réforme budgétaire-financière en conformité avec les Directives de l'UEMOA sur les Documents de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD) - qui exigent la programmation budgétaire pluriannuelle axée sur les résultats.

Dans la perspective de la programmation pluriannuelle basée sur les performances, qui vise à assurer la soutenabilité du financement du secteur, une revue structurée du secteur de la protection sociale s'impose comme un élément essentiel.

C'est dans cette optique que s'inscrit la revue sectorielle de la Protection Sociale qui est un cycle de bilan-programmation pour le secteur. Elle permet de partager les performances de l'année en cours et de s'accorder sur la programmation prochaine. Cette stratégie de gestion se fondant sur la mesure périodique des performances renforce le partenariat et assure l'intégration du secteur dans le développement social et économique du pays. Cette revue sera ainsi une instance de dialogue entre les catégories d'acteurs qui intervenaient en appui du système de protection sociale pour une mise en œuvre concertée, efficiente et transparente de la politique du Gouvernement.

Il faut noter que le Groupe Thématique des Partenaires Techniques et Financiers dans la protection sociale considère la tenue de la revue sectorielle une priorité de l'année 2015 et est favorable à appuyer le Gouvernement dans le déroulement du processus, afin de favoriser l'existence de cadres adéquats de dialogue et d'échanges sur les résultats et la programmation dans le secteur.

II. Objectifs de la revue sectorielle

S'inspirant de l'expérience des secteurs qui ont une tradition de revue, le secteur de la protection sociale questionne son cycle de bilan- programmation. Donc il s'agira de façon spécifique de :

- 1) Faire le bilan de la performance du secteur par rapport aux programmes et le cadre de mesures des résultats : résultats, acquis et défis
- 2) Faire la revue de l'adéquation du financement du secteur et la création de l'espace fiscal pour le financement durable des programmes de protection sociale
- 3) S'accorder sur les priorités thématiques du secteur de la protection sociale
- 4) Formuler les recommandations et les principales conclusions de la revue pour une mise en œuvre efficiente et efficace des activités de l'année
- 5) Valider les propositions pour la programmation prochaine

III. Résultats attendus de la revue sectorielle

La revue sectorielle de la Protection Sociale va permettre d'assurer:

- Une meilleure gestion axée sur les résultats dans le secteur
- Une meilleure appréciation de la performance de l'ensemble des programmes du secteur
- Une meilleure stratégie de financement du secteur
- Une appréciation de l'adéquation (efficience et efficacité) des coûts et dépenses sur les programmes de protection sociale
- Un cadre de consensus sur les priorités du secteur dans l'année en cours et aussi dans la perspective des années à venir
- L'amélioration de la coordination et de la bonne gouvernance du secteur
- L'institutionnalisation de la production d'un Rapport de revue de la performance du secteur

IV. Format et stratégies de la revue sectorielle de la protection sociale

Tenant en compte des contraintes de temps, de ressources humaines et financières, la revue sectorielle de 2015 se fait en un format léger.

Elle est organisée avant la RAC pour mieux structurer la contribution du secteur à celle-ci. Elle se fait cette année en un jour plus discuter, améliorer et valider des outils de planification et de suivi, formuler des recommandations que d'apprécier la performance du secteur.